



centre d'accueil C A A D
pour adultes en difficulté

2019

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

Message de la Présidente.....	3
Rapport du Directeur.....	4
Provenance des résidents	5
Formation pour tous	6-7
Bilans comparés au 31 décembre 2018 et 2019	8-9
Rapport de l'organe de révision	10



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



“ L’enquête de satisfaction réalisée à l’automne a mis en évidence un haut degré de satisfaction, les résidents ont ainsi relevé que le CAAD leur apporte de la sécurité et de la structure dans leur vie ”

Stabilisation

Les années précédentes ont été marquées par deux changements majeurs pour le CAAD : l’entrée dans le nouveau bâtiment au printemps 2016 a permis de doubler la capacité d’accueil et Guy Stettler a succédé à André Naudin à la direction de l’institution à l’été 2018. La mue d’une prise en charge familiale vers un autre modèle d’accompagnement et de gouvernance a ainsi pu s’achever. La priorité pour l’année 2019 a été de trouver un équilibre dans cette nouvelle configuration.

On aurait pu craindre que les résidents, qui ont besoin d’un cadre stable et rassurant, soient les premiers à pâtir de ces changements. Néanmoins, l’enquête de satisfaction réalisée à l’automne a mis en évidence un haut degré de satisfaction. Les résidents ont ainsi relevé que le CAAD leur apporte de la sécurité et de la structure dans leur vie, favorise une prise de distance avec leurs consommations de produits addictifs, contribue à améliorer leur stabilité psychique, leur permet de se construire un avenir stable et pour certains de sortir du giron pénal. Cette enquête souligne également l’engagement des collaborateurs du CAAD, qui continuent à s’impliquer au quotidien d’une manière remarquable auprès de nos usagers. Et cela quand bien même ces changements les affectent également. Les faibles taux d’absentéisme et de rotation du personnel dénotent un engagement et une motivation

qui ne fléchissent pas, alors qu’ils s’adaptent à un nouveau modèle de gouvernance impliquant davantage d’autonomie et de responsabilité de leur part.

En 2015, le Conseil de fondation s’était fixé comme objectif que le CAAD traverse ces changements en pérennisant ce qui fait le cœur de son accompagnement pluridisciplinaire : l’attachement, l’autonomie adaptée et le projet de vie en vue d’un développement favorisant une réadaptation sociale, voire professionnelle. C’est aujourd’hui chose faite et la télévision valaisanne Canal 9 en a parlé à deux reprises dans le courant de l’année.

Au printemps d’abord, l’émission Cosmopolis a réalisé le portrait de cinq résidents, illustrant la diversité des situations que le CAAD accompagne. Un rappel que derrière un diagnostic de handicap psychique, ce sont autant de visages, d’histoires de vie et d’étapes différentes dans un parcours institutionnel tout aussi unique. En fin d’année ensuite, le CAAD – représenté par son directeur Guy Stettler – a été invité à participer à la rétrospective 2019 de l’émission sur le mode de la table ronde, en présence de deux conseillers d’Etat.

Sarika Pilet
Présidente

RAPPORT DU DIRECTEUR



“ Il s’agit de viser, tous ensemble, la bientraitance comprise comme un équilibre entre l’exigence – contenante, rassurante et sécurisante – et la bienveillance, incarnée par la rencontre authentique et l’attachement sécurisant. ”

Sens de l’action et engagement

Le CAAD occupe une place particulière dans le paysage institutionnel valaisan et romand. Notre mission d’accompagner des adultes – hommes et femmes – souffrant de maladies / handicaps psychiatriques et de troubles associés sur les plans somatiques, sociaux, comportementaux et / ou découlant d’une addiction exige une expertise professionnelle pluridisciplinaire spécifique, une organisation institutionnelle fiable et une gestion attentive des risques.

Les collaborateurs du CAAD sont des travailleurs sociaux un peu particuliers ! Notre accompagnement d’une population vulnérable dans un contexte d’aide sous contrainte nécessite en effet l’engagement de travailleurs sociaux, de soignants et de thérapeutes avec un profil pointu. Ils présentent une personnalité équilibrée entre les pôles normatifs et affectifs, avec une capacité d’alterner les postures qui s’étendent du contrôle social à l’empathie. Cela se manifeste dans la capacité à maintenir un cadre, tout en préservant le lien. Il s’agit de viser, tous ensemble, la bientraitance comprise comme un équilibre entre l’exigence – contenante, rassurante et sécurisante – et la bienveillance, incarnée par la rencontre authentique et l’attachement sécurisant.

Les collaborateurs qui sont recrutés possèdent ou sont capables d’acquérir des spécialisations dans différents domaines, tels que la collaboration en équipe pluridisciplinaire, la psychopathologie et l’accomplissement de mandats civils et pénaux. Ces connaissances sont nécessaires à la réalisation d’accompagnements de qualité et à la mise en place de pratiques créatives et adaptées à chaque résident. Elles font l’objet de formations indispensables – courtes et longues, internes et externes, de bases et continues – qui sont évoquées dans les pages de ce rapport. Enfin, les collaborateurs regroupant toutes ces compétences ou ces potentiels sont à dénicher dans un bassin de recrutement passablement restreint essentiellement constitué du Valais francophone et du Chablais.

Finalement, nous avons toutes et tous besoin d’être soutenus par le sens de notre action, qui renforce l’appropriation de la mission institutionnelle et contribue au développement de notre sentiment d’appartenance à une équipe, ainsi qu’à notre identification à la Fondation CAAD.

Guy Stettler
Directeur

PROVENANCE DES RÉSIDENTS

Journées

ACCOMPAGNEMENT RÉSIDENTIEL

3789

LONGS SÉJOURS VALAISANS

7057

LONGS SÉJOURS EXTRACANTONAUX
ET PÉNAUX VALAISANS

17

UNITÉS D'ACCUEIL
TEMPORAIRE

Journées

ACCOMPAGNEMENT HORS MURS

4378

APPARTEMENTS
PROTÉGÉS VALAISANS

3482

APPARTEMENTS PROTÉGÉS
EXTRACANTONAUX
ET PÉNAUX VALAISANS

1078

DOMICILES PRIVÉS VALAISANS

628 HEURES DE SOUTIEN SOCIO-ÉDUCATIF À DOMICILE ONT ÉTÉ EFFECTUÉES EN VALAIS



FORMATION POUR TOUS, POUR FAIRE ÉMERGER LE MEILLEUR

Au CAAD, la formation n'est pas un de ces vœux pieux auquel on consacre du temps si l'on en a. C'est un pilier qui soutient l'édifice, un état d'esprit que l'on nourrit et cultive, une dynamique qui s'étend à l'ensemble de l'institution. Il faut dire qu'au Centre d'accueil pour adultes en difficulté (CAAD), on accueille la plupart du temps celles et ceux qui sont « hors cadre », voire qui n'ont trouvé grâce nulle part ailleurs. Placés volontairement ou à la suite d'un jugement civil ou pénal, souvent privés d'une part de liberté, les personnes accueillies sont globalement qualifiées de « à risque », ou « manquant de repères ».

Entre exigence et bienveillance

Une particularité qui impose une posture professionnelle engagée. « Derrière chaque travailleur social, explique Guy Stettler, directeur de l'institution depuis 2018, se cache une âme de sauveur. Chez nous, il faut être à même de concilier une écoute empathique et une approche bienveillante tout en garantissant un cadre de vie en communauté et en société structuré et sécurisant. Notre

univers professionnel recèle une tension entre l'intérêt individuel du soin et celui collectif de la sécurité »

Dès lors, des connaissances sont nécessaires : psychopathologie, droit pénal, travail pluridisciplinaire etc. « Rares sont les collaborateurs qui arrivent en disposant du bagage complet. Celui-ci doit généralement être intégralement ou partiellement constitué. Nous comptons une année avant qu'un nouvel arrivant soit pleinement opérationnel ». Et les pratiques institutionnelles sont en permanence réévaluées, à l'image du grand chantier actuel, qui vise à passer de la notion de prise en charge à celle d'accompagnement ou sur le plan managérial de l'exécution au participatif. Une dynamique qui encourage l'investissement personnel comme le précise Guy Stettler : « Nous avons beaucoup de collaborateurs qui souhaitent entreprendre une formation continue – certificats, diplômes, masters ou formations plus courtes – dont les plus courues sont « praticien-formateur » et « psychiatrie ».



Un échange gagnant-gagnant

Dans cette démarche d'amélioration permanente, la formation interne joue également un rôle important. Les deux journées thématiques annuelles, auxquelles participe l'ensemble des 80 collaborateurs (éducateurs, maîtres socioprofessionnels, infirmiers, thérapeutes, etc.), abordent à la fois des thématiques centrales, telles que récemment le nouveau droit de l'adulte ou « nutrition et maladie psychique », tout en dispensant des refresh élémentaires (comportement en cas d'incendie, premiers secours, etc.). D'autres sessions sont organisées selon les circonstances, ou sur demande - notamment par le secteur Thérapies - comme celles sur le deuil ou la prévention du risque suicidaire.

A ses côtés, Yann Bourban, adjoint de direction et responsable de la formation, complète : « Nous tenons à cette proactivité. Dans le même esprit, les étudiants que nous accueillons non seulement participent à notre colloque pluridisciplinaire hebdomadaire, mais sont encouragés à y intervenir. Rares sont les institutions qui le permettent. » Chaque année, six étudiants éducateurs et deux maîtres socioprofessionnels (MSP) en formation sont accueillis au CAAD. « Ces étudiants intègrent les équipes dans une relation que Yann Bourban qualifie volontiers de gagnant-gagnant : « Un

encadrement sur mesure leur est dédié, incluant une phase d'acclimatation de plusieurs semaines leur permettant de « toucher à tout ». Même si nous devons pouvoir fonctionner sans eux, il n'est pas question de les cantonner à des tâches secondaires. Nous attendons d'eux un vrai engagement.

Gérer la maladie, un job à 100%

Enfin, last but not least, les collaborateurs et les étudiants ne sont pas les seuls à être invités à grandir et faire émerger le meilleur d'eux-mêmes. Loin s'en faut. Cet état d'esprit baigne l'entier de l'institution, et avec elle, la septantaine de résidents. « La ré/insertion professionnelle n'est pas un but en soi », détaille Yann Bourban. « L'amélioration du bien-être reste la priorité ! Gérer la maladie, pour les personnes que nous accompagnons, c'est un job à 100% ! Nos ateliers occupationnels (création, boutique, informatique, atelier vert, CADD-Ô, etc.) leur permettent de travailler sur leur savoir-vivre, leur savoir-faire, leur savoir-être, d'apprendre à évoluer en équipe, à respecter des horaires, une hygiène, etc. Des cours de langue sont aussi proposés aux allophones à l'extérieur. » Autant de compétences qui donnent parfois lieu à de belles surprises, à l'image de ce résident désormais employé à 80% dans un restaurant, de celui en route pour son CFC de paysagiste, ou encore du taux de maîtres socioprofessionnels en reconversion AI ayant finalement intégré l'équipe du CAAD au terme de leur formation : 100% !

BILANS COMPARÉS

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS CIRCULANTS		
Caisse	44'392	39'766
Banques	1'951'823	3'160'613
Titres cotés en bourse détenus à courts terme (hors exploitation)	142'882	117'815
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	2'139'097	3'318'194
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
– envers des tiers	615'795	743'890
– provisions pertes sur créances	-83'000	-109'000
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	532'795	634'890
Actifs de régularisation	186'704	179'654
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2'858'596	4'132'738
ACTIF IMMOBILISÉ		
Garanties de loyer	71'906	73'899
Placement Assurance-vie (hors exploitation)	0	150'000
Immobilisations financières	71'906	223'899
Terrain	99'000	99'300
Subvention Etat du Valais Terrain	-74'250	0
Immeuble d'exploitation	13'913'205	14'704'034
Subvention Etat du Valais Imm. d'exploitation	-10'702'466	-11'223'295
Véhicules	156'920	149'953
Subvention Etat du Valais véhicules	-147'530	-108'846
Matériel et mobilier	831'281	391'449
Subvention Etat du Valais matériel et mobilier	-707'467	-340'749
Equipements et atelier Art Thérapie	0	79'265
Subvention Loterie Romande Art Thérapie	0	-80'000
Informatique	131'915	91'719
Subvention Etat du Valais Informatique	-121'557	-78'999
Immobilisations corporelles hors exploitation	3'379'051	3'683'831
Immeuble non reconnu	194'867	187'874
Véhicule hors exploitation	15'358	18'429
Immobilisations corporelles hors exploitation	210'225	206'303
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	3'661'182	4'114'033
TOTAL DE L'ACTIF	6'519'778	8'246'771

PASSIF**31.12.2019****31.12.2018**

CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
- envers des tiers	65'483	47'183
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	65'483	47'183
Etat du Valais remboursement subventions	898'551	2'144'673
Etat de Genève pensions à rembourser	47'728	47'728
Dettes à court terme	946'279	2'192'401
Dettes envers la caisse de pension	0	0
Diverses dettes à court terme	27'912	115'099
Autres dettes à court terme	27'912	115'099
Passifs de régularisation	79'829	94'834
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	1'119'503	2'449'517
Hypothèques	4'068'000	4'228'000
Dettes à long terme portant intérêt	4'068'000	4'228'000
Provision placement assurance-vie (hors exploitation)	0	150'000
Fond de loisirs résidents	5'000	5'000
Provisions	5'000	155'000
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	4'073'000	4'383'000
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	5'192'503	6'832'517
CAPITAUX PROPRES		
Capital initial	451'718	451'718
Fond de réserves Etat du Valais	641'812	577'070
Fond de réserves Etat du Valais	641'812	577'070
Bénéfice non réparti CAAD	233'745	385'466
Bénéfice non réparti CAAD	233'745	385'466
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1'327'275	1'414'254
TOTAL DU PASSIF	6'519'778	8'246'771

Fondation CAAD - Centre
d'accueil pour adultes en difficulté
1907 Saxon

Yverdon-les-Bains, le 3 mars 2020
3205/DH/AA/nc

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT
AU CONSEIL DE FONDATION**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation CAAD – Centre d'accueil pour adultes en difficulté pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**GF AUDIT SA,
SUCCURSALE D'YVERDON-LES-BAINS**


D. Heiz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


A. Araujo
Réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Impressum

Photos : Aline Fournier | Olivier Maire
Graphisme | /boomerang
Impression | Valmedia, Viège



centre d'accueil **C A A D**
pour adultes en difficulté



Route de la Plâtrière 100
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95



info@caad-valais.ch
www.caad-valais.ch



PRP **Bientraitance**

